



### Le mariage compte pour la moitié de la religion

Toutes les louanges vont à Allah, le Seigneur des mondes.

Toutes les louanges vont à Allah. Allah est Celui qui n'a eu aucun lien de parenté, et qui n'a aucun associé dans son Royaume. Nous proclamons la Grandeur de notre Seigneur.

Et j'atteste qu'il y a de divinité que Allah, l'Unique, sans associé. Allah est au-dessus de toute ressemblance avec ses créatures. Et il est Celui qui voit tout et qui entend tout.

Et j'atteste que notre prophète Mohamed (sas ) est son envoyé et serviteur.

Que les prières et le salut d'Allah soient sur Lui, sur Sa famille, sur Ses compagnons, ainsi que ceux qui les ont suivis dans le bien jusqu'au Jour Dernier.

Mes très chers frères, mes très chères sœurs

Il faut nous empressons d'aller toujours vers le pardon d'Allah, et vers Sa satisfaction, car celui qui se dirige vers son Seigneur, obtiendra la réussite et sera heureux.

Alors redoutez Allah. Et sachez que demain, vous serez debout devant Allah et que vous serez jugés pour vos actions. Allah dit :

**{1. O Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement.**

} Sourate 4 (Les femmes).

Et méfiez-vous de remettre à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

Et méfiez-vous de suivre les passions, car cela détourne de la vérité.

Mes frères, mes sœurs,

Allah a façonné les âmes et Il a fait qu'elles soient attirées par lui. Et par Sa miséricorde et Sa sagesse, Il a fait que Ses lois appellent à cet état de nature originel. Et Il a donné le bonheur et la récompense à ceux qui suivent cet état de nature, et parmi cela : l'union entre l'homme et la femme avec le mariage.

Nul doute qu'aucune personne douée de raison ne discute au sujet de l'importance du mariage et de ses vertus, de son rang et de ses bénéfices. Personne de censé ne conteste que le mariage est un moyen naturel pour la stabilité des âmes, la tranquillité des cœurs, la stabilité de la société et son développement, car il représente la tranquillité et le repos. La vie est organisée grâce à lui, les fleuves des sentiments affluent dans sa mer, et la génération pieuse est engendrée sous sa protection :

**{21. Et parmi Ses signes, Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent.**

} SouRate 30 (Les Romains).

Avec le mariage, la pureté propage sa lumière et la sagesse s'installe. Et la chasteté légale est obtenue pour celui qui a la capacité de se marier. Ainsi, les choses blâmables s'en vont, les bonnes choses et les bénédictions apparaissent, et la société vit la douceur de la sécurité morale et l'aisance de la vie sociale.

Allah a fait que le mariage soit une vertu. Le mariage est aussi la tradition des prophètes. Allah a dit en parlant à son messager (sas):

**{38. Et Nous avons certes envoyé avant toi des messagers, et leur avons donné des épouses et des descendants.**

} SouRate 13 (Le tonnerre).

C'est la raison pour laquelle, et à cause des intérêts importants s'y trouvant, la législation islamique a exhorté au mariage. Elle a incité à le faciliter et à rendre facile son chemin. Et elle a interdit tout ce qui s'arrête sur son chemin ou fait obstacle à son accomplissement et trouble sa pureté.

Et l'Elu d'Allah (sas) a dit :

**"Oh Jeunes hommes! Celui d'entre vous qui est en mesure de se marier, qu'il se marie. Car le mariage permet de préserver la chasteté du regard, et de mener une vie sexuelle vertueuse (litt. protège le sexe)."**

Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Et Allah a ordonné dans Son Livre de marier ceux qui en ont la capacité. Il a interdit d'empêcher les femmes de se marier. Et Il a expliqué dans le Coran et la Sounnah les droits et les devoirs entre les époux, en appelant à fonder la famille musulmane sur des fondations solide, car elle est la base de la société qui se fortifie selon la solidarité et les liens de ses familles.

Mes frères,

Toute personne qui se préoccupe des affaires de sa société et de sa communauté, et qui aime le bien pour les gens de sa religion, recherche les moyens pour développer ce bien, pour fournir des efforts pour la réussite de la vie conjugale de chaque musulman, et pour avertir contre tout ce qui entrave la marche du mariage. Et celui qui est dévoué à sa communauté est inquiet à cause de ce qu'il voit concernant l'échec de certains mariages ou lorsqu'il voit les épines des problèmes familiaux pousser dans certaines maisons.

C'est la raison pour laquelle tout personne douée d'intelligence doit prendre les moyens utiles pour obtenir une vie conjugale heureuse par la grâce d'Allah.

Mes frères,

Le discours au sujet du mariage est un discours compliqué, et nous nous contenterons de mentionner certains aspects qui ont un rapport avec le mariage et qui ont un mauvais effet sur la marche de la vie.

Le premier aspect - qu'Allah vous protège - est le phénomène concernant le retard du mariage en prenant pour argument l'accomplissement des études, ou l'obtention d'un emploi, ou les moyens financiers, ou le fait de ne pas vouloir se lier à quelqu'un de bonne heure, ou d'autres causes.

Et toutes ces choses font partie des ruses et des pièges du diable, et ces choses sont attisées par ce qui remplit les cerveaux des gens et surtout des jeunes, comme les absurdités des films, des séries télévisées, des journaux, et des magazines, qui ont causé des dégâts énormes. Toutes ces choses ont introduit des concepts erronés concernant la vie conjugale, ont corrompu les mœurs des gens, ont posé dans les cœurs de ceux qui les reçoivent des principes inexacts, ont renversé les compréhensions et ont ouvert devant les gens une grande porte de mal.

Retarder le mariage est contraire à la loi législative, ainsi qu'à la loi naturelle, et les gens spécialisés dans la sociologie et la science de la vie, ont établi que le mariage de bonne heure est celui qui a le plus de réussite même si les moyens financiers sont difficiles. Et c'est une des causes principales pour la stabilité de la santé psychologique et corporelle. De même que le don inné et l'intelligence chez les enfants, la bonne santé et l'absence de malformation corporelle, sont plus nombreux dans les mariages de bonne heure.

Il faut ajouter à cela l'accomplissement de la religion et de la chasteté, et l'obtention de la chasteté légale au début de la vie.

Et le mariage est un facteur principal dans la réussite de la vie active de beaucoup de gens. Et lorsque les obstacles et les entraves apparaissent devant cette loi naturelle, la conséquence de cela est un malheur sur toute la société. Et il n'y a pas d'incompatibilité entre le mariage et les exigences de la vie conjugale, car c'est une partie de la vie naturelle, et il n'est pas permis de le lier à des entraves et des obstacles imaginaires ou inventés par la bêtise des gens.

Et les musulmans, vis-à-vis de cette loi naturelle et législative, doivent placer leur confiance en Allah et leur certitude en Lui et pas sur les choses matérielles. Et Allah, la Vérité Absolue, a dit :

**{32. Mariez les célibataires d'entre vous et les gens de bien parmi vos esclaves, hommes et femmes. S'ils sont besogneux, Allah les rendra riches par Sa grâce. Car la grâce d'Allah est immense et Il est Omniscient**

} SouRate 24 (La lumière)

Et d'après Abou Houréïrah (ra), le prophète (sas) a dit :

**"Allah se fait un devoir d'aider trois personnes : celui qui combat dans le chemin d'Allah, l'esclave qui est affranchi sous condition et celui qui se marie pour rechercher la chasteté."**

Rapporté par Tirmidhi, An-Nassaa'i et Ibn Maajah.

Et certains personnes qui considèrent leurs filles comme étant une marchandise, comme des esclaves avec lesquelles ils font du commerce et les vendent aux enchères, exagèrent en ce qui concerne les dots et les conditions.

Et combien de maisons souhaitent un mari qui rendra leur fille heureuse et la protégera avec sa religion et ses bonnes relations conjugales, et ces familles acceptent la dot minime en imitant en cela le prophète (sas) qui a dit :

**"Parmi la bénédiction de la femme, le fait de faciliter ses fiançailles et sa dot."**

Rapporté par Ahmed, Ibn Hibbaane, et Al-Haakim.

Et dans une version d'Ahmed :

**"Les femmes qui ont le plus de bénédiction sont celles dont la dot est la plus facile."**

L'exagération dans les dots, de même que l'évaluation du prétendant selon la valeur de la dot qu'il a donné, est un abaissement de l'âme, une régression dans la pensée et une faiblesse mentale.

Et accabler le prétendant avec une dot élevée, et imposer la condition de donner beaucoup de cadeaux aux proches parents de l'épouse et aux parents éloignés, est une avidité et une convoitise, un opportunisme qui engendre les rancunes, accable de dettes, entrave la marche du mariage dans la société.

Et ceci est la cause qui fait que les jeunes filles restent pendant une longue période sans mariage. Et ceci fait partie des aspects concernant le fait d'empêcher la femme de se marier, et qu'Allah a interdit.

Et parmi les pires aspects concernant le fait d'empêcher la femme de se marier : l'obliger à se marier avec un homme parmi ses proches parents. Son père ne lui permet pas de se marier avec un autre homme même si elle reste sans mariage toute sa vie. Et ceci est un crime énorme, et un égoïsme exagéré qui prend en considération des coutumes périmées et qui s'oppose à la législation islamique.

Il est interdit d'obliger la femme à se marier avec une personne qu'elle ne désire pas, et la responsabilité du père sur elle est une responsabilité pour l'intérêt de la femme, sa protection et un dépôt. Et ce n'est pas une responsabilité de domination et de tyrannie. Et le prophète (sas) a dit :

**"Il n'est pas permis de marier la femme qui a déjà été mariée jusqu'à ce que l'on prenne son avis, et il n'est pas permis de marier la femme vierge jusqu'à ce qu'on lui demande la permission."**

Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Cheikh Al-Islam ibn Taïmiyah (rh) a dit :

**"Les parents n'ont pas le droit d'obliger leur enfant à se marier avec une femme qu'il ne désire pas. Et s'il refuse, il n'est pas parmi ceux qui désobéissent à leurs parents. Et si personne ne peut l'obliger à manger ce qu'il n'aime pas alors qu'il est capable de manger ce qu'il désire, il en est de même pour le mariage et plus encore, car manger ce que l'on déteste a une amertume qui dure une heure, tandis que lorsque l'un des deux époux cohabite avec son conjoint en étant contraint tout le temps, cela le nuit et il ne peut pas se séparer de lui."**

Donc, obliger la femme à se marier avec un homme alors qu'elle ne veut pas, par convoitise de l'argent qu'il possède ou de son rang élevé, ou à cause de la parenté, est une injustice et un interdit.

Les parents ont donc une grande responsabilité vis-à-vis du prétendant, conformément à la parole du prophète (sas) :

**"Et l'homme est un berger dans sa famille, et il est responsable de son troupeau."**

Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Car c'est une responsabilité à propos de laquelle il sera interrogé le jour du jugement, qu'il l'ait accomplie ou négligée. Et parce qu'en général, la jeune femme s'en remet à la connaissance de ses parents et à leur consultation, ils doivent donc craindre Allah, et s'enquérir de la situation du prétendant et savoir s'il est apte à épouser leur fille.

Combien de femmes pieuses et chastes furent éprouvées par un mari pervers qui ne prie pas, ou qui boit de l'alcool, ou qui commet les choses interdites, ou qui a de mauvaises relations avec elles et un mauvais comportement, alors qu'elle n'a commis aucun péché si ce n'est la négligence de ses parents qui n'ont pas interrogé les gens au sujet de la religion du prétendant et qui se sont contentés de l'apparence ou de la confiance qu'ils avaient concernant la famille du prétendant et leurs proches parents.

L'aptitude du prétendant correspond à sa piété et à son comportement, et le prophète (sas) a dit :

**"S'il vous vient un prétendant et que vous êtes satisfait de sa religion et de ses comportements, mariez-le [avec votre fille]. Si vous ne le faites pas, il y aura une tentation sur terre et une grande corruption."**

Rapporté par Tirmidhi et Ibn Maajah.

Quant à celui dont le souci est d'interroger au sujet du rang, de la fonction et de l'argent, et qui est satisfait de la mauvaise religion, sachez que celui qui trahit Allah et Son messager, ne peut pas être considéré comme digne de confiance en ce qui concerne sa fille.

Et cela est applicable également au prétendant. Car combien d'hommes ont posé toutes les conditions mondaines concernant leur future épouse, mais la religion était le dernier de leurs soucis.

Le prophète (sas) a dit :

**"La femme est épousée pour quatre motifs : pour son argent, pour sa descendance, pour sa beauté et pour sa religion. Recherche alors celle qui est pieuse, tu obtiendras la réussite et le succès."**

Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim

Et que le prétendant sache que celle qui néglige les droits d'Allah, n'accomplira pas convenablement les droits du mari et des enfants.

Et il faut avertir également le conseiller et le responsable du prétendant, il doit craindre Allah concernant ce qu'il dit et ce qu'il conseille. Car certaines personnes peuvent être prises par l'enthousiasme ou l'empressement. Et elles exagèrent alors dans l'éloge ou dans la critique, alors qu'elles ne connaissent pas exactement ce qu'on leur demande. Et ceci est une tromperie et une trahison du dépôt, et le prophète (sas) a dit :

**"Le conseiller est celui à qui l'on confie le soin de nos intérêts."**

Rapporté par Abou Daawoud.

Mes frères, mes sœurs,

Certaines cérémonies de mariage sont entourées d'un tas de dépenses, d'exagérations, de désobéissance à Allah et à son messager, et d'actes blâmables, qui ont grandi jusqu'à ce qu'ils soient devenus un obstacle devant l'accomplissement du mariage.

Et de plus, les dépenses de ces mariages sont beaucoup plus élevées que la valeur de la dot. Et le malheur augmente si ces dépenses exagérées sont accompagnées des choses blâmables et des péchés.

Donc, quelle bénédiction faut-il espérer? Et quelle réussite faut-il attendre si la vie conjugale commence depuis la première nuit avec les choses blâmables et la désobéissance du Seigneur.

Le mélange entre les hommes et les femmes, faire venir des chanteurs et des chanteuses accompagnés d'instruments de musique, négliger les prières, montrer la nudité, toutes ces choses représentent une ingratitude envers les bienfaits d'Allah et non un remerciement, ainsi qu'une rébellion et une insolence et non une joie, sans parler du gaspillage et de l'orgueil dans la préparation du mariage et dans les cérémonies.

Pourquoi cela? La cérémonie de mariage ne peut-elle être accomplie qu'en étant entourée de transgressions à la législation islamique ?

Et si la réussite n'est pas donnée à une personne, qu'elle sache alors d'où cela provient!

Allah dit:

**{109. Lequel est plus méritant ? Est-ce celui qui a fondé son édifice sur la piété et l'agrément d'Allah, ou bien celui qui a placé les assises de sa construction sur le bord d'une falaise croulante et qui croula avec lui**

} Sourate 9 (Le repentir)

Mes frères, mes sœurs,

Préparer la jeune fille pour sa vie conjugale fait partie de la bonne éducation et du respect du dépôt, ainsi que lui enseigner à assumer les responsabilités et à avoir un bon comportement vis-à-vis des exigences de la vie.

Il est triste de voir la situation d'une jeune fille que l'on conduit dans sa nouvelle maison afin d'y passer sa vie alors qu'elle ne connaît pas les droits et les devoirs, ni comment se conduire avec son époux, sa famille et ses proches parents, ni comment éduquer les enfants et se comporter avec eux, ni comment s'occuper des affaires de sa maison.

Et ceci a engendré beaucoup de cas de discorde et a augmenté le taux de divorce.

Les parents, les éducateurs, les enseignants, ceux qui sont responsables des programmes d'enseignement, les écrivains et les gens des médias, doivent fournir des efforts sincères pour la prise de conscience et l'instruction des garçons et des filles.

Et quel est le bénéfice des études pendant de longues années si ces études n'enseignent pas les principes de la vie ?

Nous avons tous énormément besoin d'éducation, en respectant les lois d'Allah concernant le mariage, en adorant Allah en ce qui concerne les bonnes relations et les bons comportements, l'aide mutuelle dans le bien et la piété, et l'éloignement de l'égoïsme.

De même que nous devons comprendre le concept de chef de famille dans la législation islamique, le reconnaître, et comprendre qu'il est une protection et une préservation, un contrôle et une éducation, une bonne administration et une responsabilité au sujet de laquelle nous serons interrogés le jour du jugement :

**"Chacun de vous est un berger, et chacun de vous est responsable de son troupeau. L'homme est un berger et il est responsable de son troupeau [de sa famille]. La femme est une bergère dans la maison de son mari et elle est responsable de son troupeau."**

Et si les intentions sont sincères et les devoirs sont accomplis, le bonheur et la joie se propageront, et la réussite se répandra partout. Et celui qui adresse toujours des demandes à Allah et est sincère pour Allah dans son espoir qu'il place en Lui, ne sera jamais déçu et ses actions ne seront jamais vaines.